

Constitution de l'orgue français

Guy BOVET, rédacteur en chef de la «TRIBUNE DE L'ORGUE» (revue de Suisse romande) nous a autorisés à reprendre cet article publié dans sa revue.

ESSAI SUR LA CONSTITUTION, A PARIS, DE L'ORGUE FRANÇAIS CLASSIQUE AU DEBUT DU XVII^{ème} SIECLE (*)

I

Avant 1583, Paris ne connaît que l'orgue « Renaissance » :

Un grand clavier de 39 notes (+ ravalement [1] facultatif plus ou moins abondant), avec 10 à 12 jeux:

- Montre 16, Flûte 16.
- Montre 8, Flûte 1/2 bouchée 8.
- Prestant 4, Flûte bouchée 4 (dite Allemande).
- Doublette (dite Flûte à 9 trous).
- Fourniture (progressive, nombre de rangs croissant vers l'aigu [2]), Cymbale (2 rangs : Doublette et Larigot sans reprise [3]).
- Nazard (2 rangs, Quinte et Quarte).
- Cornet (1 rang de Tierce, parfois de Larigot)
- Chantres (Régale) Trompette ou Sacqueboute (Régale à tuyaux longs)

Ces affirmations sont fondées sur des textes variés (en particulier ceux publiés par Norbert Dufourcq, Documents ... 1934 et ceux que j'ai réunis moi-même : *La facture d'orgues à Paris aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*, en préparation).

A l'occasion, il y a aussi un clavier secondaire dit de Positif avec unique Flûte 4 servant à l'accompagnement, en particulier des mélanges de Cornet (Tierce décomposée) - ou Hautbois (si on ajoute au Cornet une Régale).

Le pédalier d'une octave est en tirasse [4] et fait aussi jouer quelques Flûtes graves dites Trompes.

Cependant au Nord existe un type d'orgues plus riche et plus souple fondé sur l'opposition de deux claviers égaux en étendue et « semblables » en composition (Positif à l'octave du G.-O.) Attesté à Gisors dès 1580, il est acclimaté à Rouen dans les premières années du XVII^{ème} sous l'influence de Titelouze originaire de Saint-Omer. Il bénéficie en conséquence de la célébrité du chanoine compositeur dont les œuvres au surplus sont éditées à Paris, où vivent son ami et élève (?) Florent Bienvenu, son correspondant le Père Mersenne.

L'introduction à Paris de ce type d'orgue (disons orgue de Titelouze) peut se résumer, dans la mesure de nos connaissances en 4 dates :

- 1583/5: le vieux facteur du Roi Francisque des Oliviers, constructeur jadis d'orgues « Renaissance », ajoute quelques jeux à la Flûte unique du Positif de St-Germain-l'Auxerrois.

- 1588/9 : Jean Langhedul, facteur né à Ypres réfugié à Paris de 1586 à 1589, construit à Saint-Jacques-de-la-Boucherie (actuelle Tour Saint-Jacques) un orgue à la « *nouvelle mode* ». Il ne s'agit encore que d'un orgue à 1 clavier manuel, mais la composition comporte des nouveautés essentielles :
 - Grand clavier 48 notes ut à ut (parfois 45 par économie)
 - Fourniture 4-5 rangs, donc non progressive mais avec reprise d'octave en octave.
 - Cymbale 3 rangs conçue comme une Fourniture à l'octave aiguë.
 - Adjonction d'un jeu de 1' : Flageolet ou Sifflet (pour remplacer l'ancien « Cornet »).
 - L'anche forte est remplacée par une batterie: 2 Anches (8 et 4) à tuyaux de fer-blanc : Trompette et Clairon, et, pour renforcer les dessus, un Cornet (sens moderne) progressif (4,5 et 6 rangs) qui sert aussi de jeu de solo comme l'on faisait avec le « Cornet 1 rang » d'autrefois.
- 1601/2: Mathis Langdehul, fils du précédent, de passage à Paris (1600-1605) retour d'Espagne, construit un orgue de 16 pieds pour St-Gervais: 45 notes, ut à ut, G.-O assez semblable à celui de St-Jacques mais avec une Tierce 1 3/5 de grosse taille. Le Cornet cette fois n'est pas progressif (2 octaves 5 rangs). Surtout apparaît un Positif de même étendue, réduction à l'octave du G.-O. : Bourdon 8, Flûte 4 (en Montre) Doublette, Fourniture III, Cymbale II, Flageolet 1. Pour correspondre à la batterie, une Anche plus douce, le Cromorne (jusque là inconnu à Paris). Il ne manque que le Nazard (peut-être par économie ?). En tous cas, elle apparaît dans un autre travail contemporain, et sans doute attribuable au même facteur: le Positif de St-Jacques-de-la-Boucherie, conçu sur le même plan avec un Nazard à 2 rangs. Le dernier grand ouvrage de Langdehul à Paris, le Positif de St-Eustache, plus important, comporte Flûte 4, Nazard et batterie douce : Cromorne 8, Régale 4, Petit Cornet (2 octaves). Enfin, c'est lui, qui, faute de place pour la Flûte traditionnelle, met une Anche (Régale) à la Pédale de St-Leu.
- 1614/9 : Valéran de Heman, facteur sans doute originaire de St-Omer, mais venu de Rouen et membre par alliance de la famille Carlier, construit pour les cordeliers un grand 16 pieds de composition tout à fait typique, mais sur lequel les textes nous font défaut. Mais nous pouvons en juger d'après l'instrument plus modeste construit en 1619/20 pour St-Martin-des-Champs : 2 claviers à 48 notes, grand pédalier 24 notes ut à ut (en tirasse seulement par économie). Au G.-O., la Tierce ne concurrence plus le Cornet, elle sert à éclaircir le Plein-Jeu. Elle est en étain et assez étroite (Tiercette) mais le Nazard est doublé à l'octave (Larigot). Au Positif: Flûte 4, Larigot, Cromorne et Régale 4. Les tuyaux d'Anches sont désormais en étain.

Le type « Titelouze » est ainsi complètement acclimaté. Le père Mersenne peut le décrire lui seul dans son Harmonie universelle sous sa forme la plus riche, qui est peut-être celle des Cordeliers et revient à ceci :

G.-O. : Montre 16 [5], Bourdon 16, Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4, Doublette ; Fourniture IV, Cymbales II et III, Tiercette, Flageolet ; Flûte 4, Nazard. Larigot, Cornet V (25 notes) ; Trompette, Clairon, Cromorne, Voix humaine.

Pos. : (Montre 8), Bourdon 8, Prestant, Doublette ; Fourniture III, Cymbale III, Tiercette, Flageolet, Flûte 4, Nazard, Larigot ; Cromorne ou Voix humaine (au choix).

Pédale: 24 à 29 notes (ut à ut ou fa) Flûte 8, Trompette 8.

C'est l'orgue type de Titelouze, qu'il conviendrait de méditer pour registrer ses œuvres. Mersenne ajoute que des recherches sont en cours chez des facteurs parisiens, et, s'il ne cite que des directions sans avenir proche (Hautbois, Viole), c'est un fait que l'orgue ainsi transplanté à Paris y fermente encore et qu'un type nouveau va naître des efforts de ces facteurs, en particulier de Pierre Pescheur.

II

L'évolution de l'orgue parisien à partir de l'orgue « Titelouze » déjà défini résulte de l'utilisation par les organistes non seulement d'instruments typiques, mais aussi de deux orgues aberrants qui avaient imposé au facteur des solutions irrégulières d'où des ressources nouvelles ont été reconnues à l'usage. Le 1^{er} est celui de Notre-Dame. C'est un Grand Plein Jeu sans registres de 1406. Il ne pouvait être modernisé que par addition. Un premier essai fut fait en 1609/10. Valéran de Heman ajouta sur un deuxième clavier les jeux nécessaires. Le sommier distinct était derrière une petite Montre placée sous la Montre principale. Mais ces jeux formaient en fait un « Positif » d'orgue « Titelouze » (bien que plus complet) et l'organiste le sentit si bien qu'en 1616, il fit descendre le sommier derrière son dos.

Il fallut alors à nouveau compléter le G.-O. En 1619, le même facteur proposa un nouveau sommier sous le grand, pour porter les jeux supplémentaires. Pour éviter d'alourdir le toucher du grand clavier, il fit jouer les jeux neufs par un 3^{ème} clavier (pour la 1^{ère} fois un orgue à 3 claviers à Paris) accouplé à demeure sous le G.-O. Comme ces jeux formaient en particulier un Cornet décomposable, cela parut sûrement très commode à Charles Raquet, organiste de Notre-Dame, dont l'influence était grande parmi les musiciens. Cette disposition n'eut cependant pas de conséquence immédiate.

D'autre part en 1610, le même V. de Heman avait à résoudre à St-Séverin un autre problème. L'organiste Loys Desprez voulait pouvoir jouer les dessus de Cornet accompagnés, et la fabrique ne voulait pas lui payer de Positif. Le facteur trouva (?) alors la solution suivante : profitant du sommier à ressorts qu'il venait de faire pour le G.-O., il ajouta, accouplé à celui du G.-O., un ½ clavier avec abrégé actionnant les 25 soupapes du Cornet. Ainsi, jouant sur le petit clavier, l'organiste avait son Cornet solo, jouant le grand il conservait son Cornet dans le grand chœur. Là encore pendant longtemps, on ne vit dans cette disposition qu'un pis-aller d'occasion.

La situation changea quand en 1626, V. de Heman pu construire à St-Séverin un véritable Positif. Cet orgue comprit alors de ce fait deux claviers normaux et un clavier court pour « jouer séparément le Cornet ». D'un seul coup, l'ensemble parut digne d'être imité [6]. Dès 1628, Robert Dubuisson, organiste de St-Gervais, obtient de Pierre Pescheur un dispositif analogue. Mais le procédé de Heman ne peut s'adapter au sommier à registre traînant, et Pescheur est obligé d'inventer. Le ½ clavier n'est plus accouplé (il n'alourdit plus le G.-O.), l'abrégé supplémentaire ouvre de petites soupapes alimentées par la laye du G.-O., et transmettant le vent directement au porte-vent du Cornet [7]. Ainsi, registre ouvert, le Cornet participe par la voie normale au vent du G.-O. ; registre fermé, il n'est alimenté que par les

petites soupapes du clavier spécial.

Dubuisson satisfait suscite des envieux. Pescheur propose son invention pour l'orgue commandé par sa propre paroisse St-Etienne-du-Mont, (1631) et qui doit être un vrai modèle. Il y introduit encore une autre nouveauté. Alors qu'il se contentait jusque là des Tierces d'étain étroites, l'observation de celles de St-Gervais (cf. plus haut) l'amène à distinguer 2 jeux : la Tierce, large et d'étoffe, 5ème rang du Cornet ; la Tiercette, étroite, d'étain, pour corser le Plein Jeu, et il les met toutes les 2 à St-Gervais, puis au devis de St-Etienne.

C'est le même programme qu'il propose avec l'organiste Louis Bourdin pour compléter l'orgue de St-Jacques-de-la-Boucherie (1630). En outre, Bourdin préfère pour le Positif une Voix humaine au Cromorne, et obtient une Pédale renforcée avec Flûte 4.

Mais les prix de Pescheur sont trop élevés pour la fabrique. Celle-ci s'adresse au vieux Crépin Carlier (de Laon, alors à Rouen) qui, resté aux anciens prix, accepte un rabais énorme d' 1/4. Il appliquera alors le devis, à l'exception du 1/2 clavier. Mais il offre en échange une autre solution plus coûteuse, mais plus naturelle et plus conforme à ce qui s'est déjà fait. Il fait pour le 1/2 clavier un sommier spécial porteur d'un Cornet distinct et placé dans le soubassement de l'orgue. Plus besoin d'accouplement, ni de soupapes au grand sommier, possibilité d'harmoniser différemment le Cornet de Grand Chœur et le Cornet soliste, enfin libération de l'étendue du Cornet soliste que Carlier monte aussitôt au Ré. En outre, moyennant un petit supplément, Carlier complète la batterie du Positif par un dessus de Tierce qui fait petit Cornet (la Tiercette ne se mettait pas dans un Positif de 4') et Louis Bourdin obtient une Voix humaine à la Pédale (enrichissement sans avenir).

A peine Carlier a-t-il achevé qu'il est retenu (1632) par la fabrique de St-Nicolas-des-Champs pour la reconstruction complète de son orgue. Il s'agit d'en faire un rival de St-Jacques. Le plan est exactement le même, mais l'organiste Pierre Richard semble avoir remarqué que les deux systèmes de Cornet séparé ne sont pas équivalents au point de vue sonore. Le Cornet-Carliet, bien que poussé à 6 rangs, est étouffé par les boiseries, ce qui lui assigne un rôle d'Echo. Le Cornet du G.-O. au contraire, suspendu derrière la montre, (voire même en Montre lui-même dans les ornements supérieurs du buffet) est placé pour porter au loin, comme un soliste en avant de l'orchestre. C'est un jeu de Récit ou de Grand Chœur. Aussi Richard demande-t-il à Carlier de bénéficier des deux procédés, ce qui en fait un orgue à 4 claviers. Il fait même remplacer le 6ème rang du Cornet d'écho par une petite Anche, Voix humaine ou Cromorne à tuyaux courts.

Pescheur aussitôt s'empresse de doter pareillement l'orgue de St-Etienne, si bien qu'en 1636, enfin achevés, les deux chefs-d'œuvre sont de plan identique. Carlier peut se retirer pour mourir près de ses enfants à Laon, Pescheur disparaître peu après : la leçon est donnée. V. de Heman s'y conforme à St-Jean-en-Grève (1635/9) et même en province, du moins en partie (Troyes, Bordeaux).

Ce sont surtout les jeunes générations qui multiplieront les orgues sur ce modèle : les neveux Heman, Guy Jolly, Pierre Thierry. Ce dernier essaiera quelques nouveautés (enrichissement de l'Echo et du Récit), elles n'auront qu'un succès plus ou moins bref.

Plus tard, l'orgue français augmentera ses moyens (jeux graves, libération du Cornet de Récit, Anches de Récit, Flûtes redoublées), élaguera quelques redondances (Cromorne du G.-O., Tiercette, Flageolet), et perfectionnera sa technique. Mais dans l'ensemble l'orgue de Dom Bédos et de François-Henri Clicquot est encore celui qu'ont reçu du Nord, repensé et enrichi Valéran de Heman, Pierre Pescheur et Crépin Carlier, de 1610 à 1636.

Pierre Hardouin =Août 1954.

[1] Par *ravalement* on entend ici le fait d'augmenter l'étendue du clavier en ajoutant des tuyaux au-delà de la note la plus grave.

[2] Rappelons que la fourniture est un jeu dans lequel on fait sonner simultanément plusieurs rangées de tuyaux. Mais à l'époque classique le nombre de rangs est identique sur toute l'étendue du clavier.

[3] Les jeux comme la fourniture et la cymbale n'ont pas des tuyaux de longueur progressivement décroissante comme les autres jeux ; ils sont composés de deux ou plusieurs modules identiques qui se répètent sur toute l'étendue du clavier : c'est ce qu'on appelle des *reprises*.

[4] La tirasse est un mécanisme qui solidarise le pédalier et le clavier ; ainsi le pédalier fait jouer les mêmes jeux que le clavier.

[5] Ces montres n'ont rien à voir avec le jeu moderne de ce nom : ce sont des « Flûtes ouvertes » d'accompagnement.

[6] On trouve à Mitry une composition de ce genre.

[7] Le procédé Pescheur se trouve encore au sommier de l'orgue 3 claviers, malheureusement vide de tuyaux, actuellement en train de pourrir dans la Chapelle Notre-Dame de Quelven à Guern (Morbihan).

(*) article paru dans le bulletin n° 21 de l'AROEHM